

## Eurl partie sans payer / créances à recouvrer

Par recAgent, le 04/05/2009 à 11:57

Bonjour,

J ai une créance de 4 500€, un client qui n'est plus en activité (EURL) qui n'est pas radié au registre.

j'ai confié le recouvrement de cette créance mais qui a été un échec. titre executoire obtenu et signifié par un huissier. Saisie attribution mais sur compte clos.

Irrecouvrable Motif Cpte bancaire clos en janvier 2009.

Le gérant a 1 autre société, une SARL en activité sur un autre site.

Que pouvons nous faire d'autre?